

Comment transmettre l'espoir d'une vie meilleure pour nos animaux ?

Les legs, donations et assurances-vie constituent une ressource essentielle et nécessaire pour poursuivre notre mission face au sort injuste trop souvent réservé aux animaux les plus vulnérables. Comme tout un chacun, ces êtres sensibles ont le droit de vivre une vie heureuse.

Vous souhaitez rédiger une assurance-vie, réaliser une donation ou faire un legs ? Votre notaire est votre interlocuteur privilégié. Il saura vous guider.



LE LEGS

Le legs vous permet de transmettre tout ou partie de votre patrimoine. Les volontés que vous avez exprimées ne prennent effet qu'à votre décès. Vous êtes libre de les modifier ou de les annuler à tout moment.



LA DONATION

La donation est un acte par lequel, de votre vivant, vous cédez les droits ou la propriété d'un bien. Elle est irrévocable et vous permet donc de nous aider immédiatement à mener nos actions.



L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne. En cas de décès, les bénéficiaires désignés perçoivent les sommes capitalisées.

L'association AVA n'étant pas reconnue d'utilité publique, c'est le Fonds de dotation AVA qu'il convient de désigner comme bénéficiaire de vos legs, donations ou assurances-vie.

Le fonds de dotation AVA a pour vocation de financer les actions d'AVA. Il est habilité à recevoir des successions exonérées de droits de mutation.

Ainsi, vous permettez à l'association AVA de bénéficier de votre aide précieuse dans les meilleures conditions, de poursuivre et de développer son œuvre en votre nom.

**Fonds de Dotation AVA,
8 rue Ybry, 92200 Neuilly sur Seine - agirpourelavieanimale.fr**



4 RAISONS de transmettre à AVA

- 1. Vous avez la certitude que nous veillerons sur votre animal de compagnie après vous.** Si vous en exprimez la volonté, nous l'accueillerons et l'entourerons de l'attention, des soins et de l'amour qu'il mérite.
- 2. Vous offrez la meilleure des vies pour toute la vie à des centaines d'animaux de nos deux Refuges.** Vous contribuez à ce que nous disposions toujours des ressources indispensables pour assurer à chacun de nos protégés le confort de vie et les soins auxquels il a droit, aussi longtemps que possible. Depuis sa création, AVA a sauvé la vie de milliers d'animaux.
- 3. Vous nous permettez de créer demain d'autres lieux de vie sur le modèle d'AVA.** Des lieux où le bien-être et le respect des animaux sont fondés sur l'observation, la compréhension et la connaissance des besoins de chaque espèce accueillie. Des lieux, sans cage, sans enfermement, où chaque animal dispose de son espace de vie.
- 4. Agir pour la Vie Animale, c'est permettre à chacun d'exprimer son Humanité, de laisser son empreinte au service du vivant.** Grâce à votre soutien, aujourd'hui et demain, nous pourrions construire l'avenir avec confiance et léguer aux Animaux et aux Hommes, en votre nom, l'espoir d'une vie plus belle ensemble.



AVA, notre histoire en quelques faits et chiffres

- Association d'intérêt général, fondée en 1986, présidée depuis 2003 par le Docteur vétérinaire Thierry Bedossa, AVA « Aide aux Vieux Animaux » est devenue en 2018, AVA, « **Agir pour la Vie Animale** ».
- Installée à la Ferme du Quesnoy à Cuy-Saint-Fiacre en Normandie, cette propriété de 75 ha est **un lieu d'accueil unique, un lieu de vie et de liberté** où chaque animal trouve dans SON espace de vie, l'amour et les soins qu'il mérite. **Au refuge AVA, il n'y a pas de cage.** La plupart des animaux hébergés ont une vie sociale ainsi qu'un ensemble de relations exclusivement positives avec leurs soigneurs.
- La ferme-refuge du Quesnoy accueille actuellement **500 chiens, chats, chevaux, poneys, ânes et mulets, vaches, daims...**
- Une équipe de **15 salariés** et prestataires, de plus de **50 bénévoles**, prend soin au quotidien de chacun des pensionnaires et les accompagne tout au long de leur vie.
- En 2022, AVA a ouvert un deuxième refuge, **la Coloc' des Sablons** dont l'objectif est de faire cohabiter des animaux vulnérables et des êtres humains (personnes âgées, écotouristes, écovolontaires...). **Une colocation intergénérationnelle et interspèce !**

L'association AVA est soutenue par le fonds de dotation AVA, créé en 2013 à l'initiative du Docteur Bedossa, avec pour objectifs :

- Le soutien des actions en faveur de la recherche scientifique sur le bien-être, la santé animale et sur les relations Homme-Animal,
- Le développement de projets éducatifs en lien avec les animaux,
- L'amélioration des conditions d'hébergement d'animaux dans des structures d'accueil de type refuge.

C'est ainsi que le fonds de dotation AVA soutient l'association AVA : en participant au financement de ses projets au service du bien-être de l'Homme et de l'Animal.



Association AVA - La Ferme du Quesnoy - 76 220 Cuy-Saint-Fiacre
agirpourelavieanimale.fr

LEGS • DONATIONS • ASSURANCES -VIE



Qu'advient-il de vos animaux après vous ?



M A X Y M A © shutterstock - AVA



Agir pour la Vie Animale, aujourd'hui et demain Chaque animal a le droit de vivre...

// Depuis près de 20 ans, nous avons accueilli, soigné, aimé, réhabilité des milliers d'animaux de toutes espèces. Mais pas seulement de « vieux animaux » : des bêtes fragilisées par la vie ou par l'Homme, des animaux de compagnie aux comportements devenus gênants, des animaux de ferme et de loisir devenus non rentables.

La plupart ont échappé de justesse à la mort. Au sein de nos deux refuges, nous leur avons offert une seconde chance. Une chance de vivre libres, d'exprimer leurs comportements naturels. Nous leur offrons un lieu de vie, pour que chacun puisse y trouver sa place jusqu'au jour de son adoption ou jusqu'à la fin de ses jours.

Nous sommes déterminés à comprendre les animaux grâce aux travaux d'observation menés au Refuge et à partager nos connaissances afin d'encourager le développement d'un nouveau modèle d'accueil et d'accompagnement des animaux, dans le respect de leur bien-être. Seuls vos dons, assurances-vie, legs ou donations nous permettront de poursuivre notre action.

J'espère de tout mon cœur vous avoir à nos côtés dans cette formidable aventure qu'est la défense et la protection du Vivant. //

Thierry Bedossa
Docteur vétérinaire
Président d'AVA

Nos combats

PROTÉGER

Actuellement, plus de 500 animaux recueillis vivent dans notre ferme-refuge du Quesnoy, sauvés de l'euthanasie ou d'une mise à mort injuste. Car malgré leur âge, leur handicap ou leur maladie, il existe des solutions alternatives, individualisées et adaptées à chacun.

En 2022, nous avons ouvert un 2^{ème} refuge, la Coloc'AVA des Sablons dont l'objectif est de permettre aux animaux et aux humains (personnes âgées, écotouristes, écolontaires...) de vivre ensemble, en harmonie, dans une résidence de 3,5 ha reconvertie en refuge.

COMPRENDRE

Nous développons les principes d'une cohabitation harmonieuse et pérenne entre l'Homme et l'Animal, par l'observation du comportement animal : l'éthologie. Ainsi, nous contribuons au développement des connaissances des bienfaits de l'Animal pour l'Homme. Pour Thierry Bedossa, être à la pointe de l'excellence scientifique est une priorité : convaincue que « pour protéger, il faut comprendre », AVA soutient la science et la recherche éthique.

PARTAGER

Partager, c'est aussi encourager les projets de médiation animale et les accueillir au sein de nos structures, pour permettre à l'Homme et l'animal de se reconstruire ensemble.



Une testatrice témoigne :

« En transmettant mon patrimoine à AVA, j'ai la certitude que mon chien et mon chat seront à l'abri après mon départ. »

// Les hasards de la vie m'ont permis de croiser la route de Thierry Bedossa et m'ont ouvert les portes d'AVA. Comme des milliers de téléspectateurs, il m'était arrivé de voir le docteur Bedossa sur mon écran. Une personnalité qui ne peut laisser les amoureux des animaux et de la vie indifférents. Alors, lorsque j'ai pu me rapprocher d'AVA, l'occasion était trop belle.

Ce qui m'a immédiatement frappée ? Ces aboiements qui n'avaient rien à voir avec ceux que j'avais pu entendre par le passé dans les refuges que j'ai souvent visités. Des aboiements de chiens certes captifs, mais jouissant des meilleurs environnements propices à l'expression de leurs besoins naturels et non générateurs de souffrance et de détresse. Et ce chat qui m'a accompagnée lors de ma découverte du Refuge AVA et de ses habitants...

Comment ne pas rêver de pouvoir offrir aux bêtes un cadre de vie comme celui de cette ferme qui les accueille avec tant de dévouement et d'amour ? Car à AVA, Maud, Fanette, Sylvie, Elisa, Kosma... ces femmes et ces hommes sont l'âme de ce lieu unique. J'ai su ce jour-là que j'avais trouvé l'œuvre qui me permettrait de prolonger mon soutien à ces animaux qui auront éclairé ma vie et celle de tant d'autres, et qui prendrait soin de mon chien et de mon chat quand je ne serai plus là. //

Marie - 2018

DEMANDE D'INFORMATIONS

à compléter et renvoyer à l'attention du Responsable Legs,
AVA, la Ferme du Quesnoy 76220 Cuy-Saint-Fiacre



Vous souhaitez recevoir des nouvelles régulières d'AVA et vous inscrire sur la liste de distribution de AVA'CTU.

Vous souhaitez être contacté(e) directement et en toute confidentialité.

► Pour me joindre :

Mme Mlle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____ @ _____

VOUS SOUHAITEZ LÉGUER À AVA ?

Association AVA - La Ferme du Quesnoy – 76 220 Cuy-Saint-Fiacre

Tél. : 06 07 63 98 38

Rendez-vous sur notre site agirpourelavieanimale.fr

Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par AVA. Elles sont destinées au service Dons et aux tiers mandatés par AVA, à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Vous pouvez vous opposer à leur utilisation et vous disposez d'un droit d'accès pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement. Pour cela, contactez AVA : La Ferme du Quesnoy – 76 220 Cuy-Saint-Fiacre, par téléphone au 06 07 63 98 38 ou par mail à contact@avarefuge.fr. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.